

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Article L441-10 et D441-5 du Code de commerce).



CAPEL 4 Saisons
 159 rue du Pape Jean XXIII - 46000 CAHORS
 Tél : 05 65 20 55 00 - Fax : 05 65 20 55 28
 SAS au capital de 4 100 000 euros
 SIREN : 394 258 313 RCS CAHORS - APE : 4675 Z
 N° Identification Intracommunautaire : FR 19 394 258 313
 N° agrément phyto : MP00016
 Distribution et application de produits phytopharmaceutiques

FACTURE N°: FCC-060-2025-13515

Du : 18/04/2025

Client : 589943

ANDRIEUX JEAN PAUL

46600 ST DENIS LES MARTEL

ORIGINAL

FACTURE COMPTANT

Magasin : 060BETAILLE GAMM VERT

ATC : 888 AFFECTE A PERSONNE

Code	Désignation Article	Tva	Quantité	Un	Remise	Prix Net	Montant HT
002487	GAZ PROPANE 35KG ANTARGAZ/FINAGAZ	3	1,000	U		110,25	110,25

Carte Fidélité 3980009162961

Points Fidélité au 06/02/2025 : 96

	Taux	TVA	Mont HT	Mont TTC
3	20,00	22,05	110,25	132,30
		22,05	110,25	132,30

NET A PAYER 132,30 EUR
 Echéance au 18/04/2025

589943 132,30
 FCC-060-2025-13515 du 18/04/25
 Chèque SAS CAPEL

PAPILLON A JOINDRE AU REGLEMENT

IBAN : FR76 1120 6000 9510 1831 6900 328

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé. Tout paiement non acquitté à la date d'échéance supporte de plein droit des intérêts de retard (loi LME n°2008-776 du 4 août 2008) exigibles dès le lendemain de la date figurant sur la facture au taux d'intérêt au début du dernier semestre appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement +10%. Est due également à compter du 01/01/2013 une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. Le client déclare avoir pris connaissance et accepté les termes et conditions figurant sur le site internet du Groupe Capel www.capel.fr